

conseil selon lequel le modèle à trois feuilles d'érable, qu'il avait proposé, serait le drapeau canadien? (*Exclamations*)

Une voix: Le rapport est là.

M. Coates: «Le rapport est là», comme l'a dit mon honorable ami. Qu'est-ce qui nous assure qu'on mettra ce rapport en vigueur? La Chambre a adopté bien des rapports à propos desquels le gouvernement n'a absolument rien fait. Comment pouvons-nous savoir qu'il n'en sera pas de même dans ce cas-ci? Comment savoir quel modèle le gouvernement adoptera? Il y a déjà eu un chef du parti libéral qui consultait sa boule de cristal et prenait des décisions. Cela est peut-être suffisant pour les libéraux, mais les conservateurs veulent des faits. Nous voulons connaître la position des divers ministres au sujet du modèle de drapeau qu'ils vont éventuellement imposer à la nation canadienne, modèle qui ne contient aucune évocation de notre passé.

Le rapport du comité du drapeau a une vaste portée. Nous exigeons une explication du gouvernement sur ses intentions et ses méthodes quant à ce rapport, avant que la Chambre puisse s'attendre à nous le voir accepter. Dans le passé, et dans un passé très récent, nous avons constaté que le premier ministre aime se trouver ailleurs lorsqu'on doit répondre à des questions en Chambre. Nous n'avons parfois pas été en mesure d'obtenir une réponse du premier ministre lorsqu'il a jugé préférable de se trouver ailleurs. Mais il n'en sera pas de même pour le rapport du comité du drapeau soumis à la Chambre. On répondra à nos questions ou ce rapport n'obtiendra pas l'approbation nécessaire de la Chambre pour être mis en vigueur—un point, c'est tout.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Ce silence arrogant que nous avons dû endurer trop longtemps de la part de ce gouvernement arrogant, sur cette question d'importance qui touche les Canadiens dans toutes les parties du pays, doit cesser si le gouvernement espère obtenir l'adoption du rapport du comité du drapeau, même sur division. Si le gouvernement aspire vraiment à l'unité dont il parle si souvent à la Chambre, le premier ministre du Canada devrait prendre la parole pour affirmer qu'il est disposé à accepter un modèle de drapeau

renfermant les symboles de notre passé, de notre histoire et des traditions des deux races fondatrices du pays. Je voudrais l'entendre nous dire qu'il ne veut pas d'un drapeau national ressemblant à celui du Pérou, qu'il s'est rendu compte du bien-fondé de l'excellent discours du chef de l'opposition (M. Diefenbaker) cet après-midi et que l'attitude adoptée à la Chambre par l'opposition officielle est certainement justifiée...

(*Texte*)

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

J'aimerais vous faire remarquer que l'honorable député qui a la parole à l'heure actuelle, ne s'est pas adressé à l'Orateur depuis qu'il a commencé son discours. Alors, pour le peu de choses intéressantes qu'il a à dire, nous lui demandons au moins de s'adresser à l'Orateur.

(*Traduction*)

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre! Le député voudrait-il se rasseoir?

M. Coates: Monsieur l'Orateur, voilà encore de ces interruptions insignifiantes de ce côté-là de la Chambre! Il ne faudrait pas y faire attention. Elles n'ont, en effet, aucune valeur, et dénotent, en outre, un grand manque de savoir-vivre.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Chaque fois qu'un député prend la parole pour rappeler notre histoire et nos traditions, ceux qui ne veulent ni continuer notre histoire ni maintenir nos traditions se font entendre; ils jacassent et font des interruptions oiseuses, et ne veulent ni entendre raison, ni écouter ce qu'on leur dit. Tout ce qu'ils veulent, c'est imposer leur volonté à la nation canadienne, effacer...

(*Texte*)

M. Plourde: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement!

Si l'honorable député de Cumberland (M. Coates) a du fiel à déverser sur quelques-uns de ses confrères, qu'il ne se tourne pas vers les députés de l'autre bout de la Chambre. Nous l'avons rappelé à l'ordre tout simplement parce qu'il s'adressait aux députés de la Chambre au lieu de s'adresser à l'Orateur, comme il doit le faire. Cela fait exactement trois minutes qu'il ne s'adresse pas à l'Orateur et qu'il parle du rappel au Règlement de l'honorable député qui s'est levé avant moi.